

VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF
générations
generations-plus.ch

OUZBEKISTAN :
LES OASIS DE LA ROUTE DE LA SOIE



du dimanche 21 avril au vendredi 3 mai 2024



AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION

Carrefour important de la Route de la Soie et berceau des plus anciennes civilisations, l'Ouzbékistan a toujours été un espace de fascination et de désir pour les voyageurs et les conquérants. Le pays a un patrimoine culturel riche, une histoire millénaire et un artisanat unique.

Les monuments antiques et sites archéologiques impressionnants, dont certains sont nichés dans des paysages désertiques à perte de vue, attirent les voyageurs curieux de découvrir la beauté de cette région fascinante de l'Asie centrale et de s'immerger dans une atmosphère enchantée.

Quant aux principales villes historiques du pays, à savoir Samarcande, Boukhara, Khiva et Shakhrisabz, chacune d'entre elles abritent un patrimoine culturel significatif. Habitées par des monuments anciens et avec une architecture islamique remarquable, elles ont su les préserver et créer des lieux distinctifs d'autres régions du monde.



Lors de ce voyage dans ce pays encore peu visité, vous serez plongés dans une atmosphère unique, vous pourrez apprécier toute l'esthétique et la symbolique des monuments et vous vous baladerez dans les bazars qui feront appel à tous vos sens.

LES POINTS FORTS DU VOYAGE

- Les plus belles anciennes oasis de la route de la Soie : Tashkent, Khiva, Boukhara et Samarcande
- La visite de nombreux trésors de l'art islamique : mausolées, minarets, mosquées, caravansérails et madrassas
- Des moments libres pour flâner dans les ruelles des villes historiques et explorer leurs bazars
- Deux trajets en train, entre Tashkent et la vallée de Ferghana, et entre Tashkent et Samarcande
- La découverte des vallées fertiles et montagneuses de Ferghana
- La rencontre avec des artisans : tissage de la soie, céramique, miniatures, tapis, papier...
- Un petit groupe de 10 à 16 participants maximum



VOTRE GUIDE FRANCOPHONE

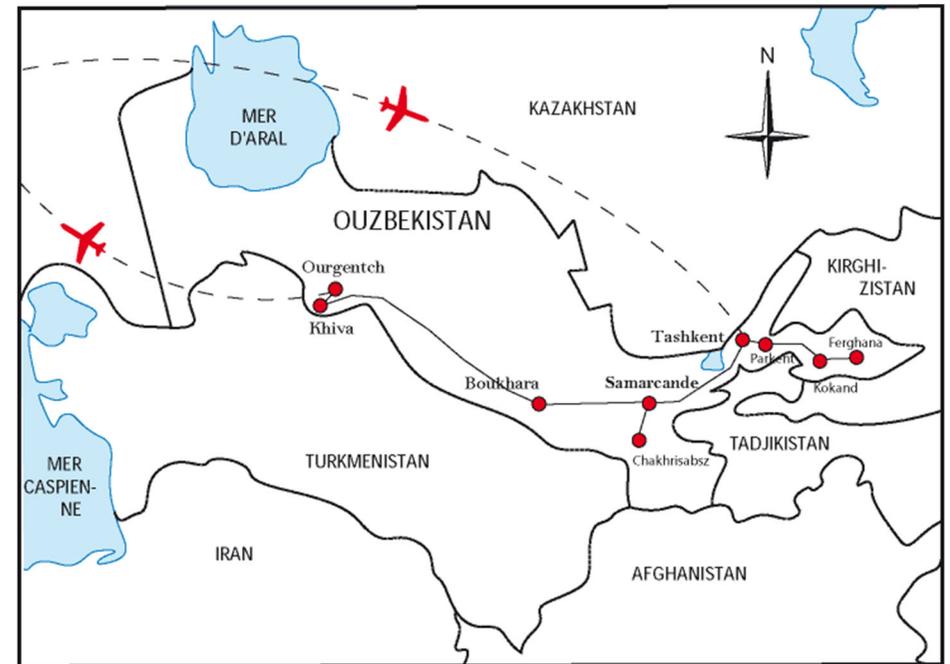
Diplômé de l'institut de langues étrangères de Samarcande ainsi qu'en tourisme, Sherzod est guide-conférencier francophone depuis 20 ans en Ouzbékistan aussi bien que dans les autres pays d'Asie centrale. Il a encadré de nombreux voyages sur la route de la Soie d'Iran jusqu'en Chine.

Il se rend régulièrement dans les pays francophones européens pour donner des conférences sur son pays et l'Asie Centrale.

Il a monté divers types de voyages à thème dans son pays (sur la musique traditionnelle "Shashmaqom", héritage immatériel protégé par l'UNESCO, sur le Soufisme, sur l'ésotérisme, des voyages culturels, des excursions dans le Pamir, etc).



CARTE



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement*	Repas
1	dimanche 21.04.24	Genève - Istanbul - Tashkent	vols	Tashkent Palace	
2	lundi 22.04.24	Tashkent		Tashkent Palace	BLD
3	mardi 23.04.24	Tashkent - Kokand - Rishtan	train	Chez Said	BLD
4	mercredi 24.04.24	Rishtan - Marghilan - Ferghana	minibus	Ferghana Deluxe	BLD
5	jeudi 25.04.24	Ferghana - Tashkent	minibus	Tashkent Palace	BLD
6	vendredi 26.04.24	Tashkent - Samarcande	train	Kosh Hovuz Boutique	BLD
7	samedi 27.04.24	Samarcande		Kosh Hovuz Boutique	BL
8	dimanche 28.04.24	Samarcande : Chakhrisabz	minibus	Kosh Hovuz Boutique	BL
9	lundi 29.04.24	Samarcande - Boukhara	minibus	Sacha and Son	BLD
10	mardi 30.04.24	Boukhara		Sacha and Son	BL
11	mercredi 01.05.24	Boukhara - Khiva	minibus	Zerafshan Boutique	BL
12	jeudi 02.05.24	Khiva		Zerafshan Boutique	BLD
13	vendredi 03.05.24	Khiva - Ourgench - Istanbul - Genève	vols		

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner, FI = full inclusive

* Les noms des hôtels sont donnés à titre indicatif. Nous ferons le maximum pour réserver les établissements cités. Mais selon la taille du groupe ou d'autres contraintes, il se peut que nous devions choisir des établissements similaires.

PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire	Durée
I	dimanche 21.04.24	Turkish Airlines	Eco	Genève	10h40	3:05
		TK1918		Istanbul	14h45	
	Turkish Airlines	Eco	Istanbul	18h25	4:30	
TK 370	Tashkent		00h55			
I3	vendredi 03.05.24	Turkish Airlines	Eco	Urgench	08h20	4:15
		TK 263		Istanbul	10h35	
	Turkish Airlines	Eco	Istanbul	12h00	3:10	
TK1921	Genève		14h10			



PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : dimanche 21 avril 2024

Genève - Istanbul - Tashkent

Décollage en milieu de matinée de votre vol à destination de l'Ouzbékistan via Istanbul. Arrivée peu après minuit à la capitale, Tashkent.

Accueil par votre guide et transfert à votre hôtel.

L'hôtel Tashkent Palace est idéalement situé au centre de la capitale ouzbèke, face à l'opéra et au ballet d'Alicher Navoiï, à 10 minutes en voiture de l'aéroport. L'hôtel possède 250 chambres d'un style classique et sophistiqué, dont les fenêtres offrent une vue magnifique sur le théâtre et son parc.



Nuit à l'hôtel Tashkent Palace ou similaire.

Jour 2 : lundi 22 avril 2024

Tashkent

Matinée libre pour vous reposer du voyage.

L'après-midi, découverte de la capitale de l'Ouzbékistan, importante localité au carrefour de la Route de la Soie et de la Route de l'Or qui venait de Sibérie. La capitale ouzbèke a pu conserver une ambiance traditionnelle avec ses marchés en plein air et ses parcs à la végétation typique des oasis de la région.



Découverte de l'ensemble architectural Khasti Imam, qui est un centre religieux vénéré par les musulmans ouzbeks et qui comprend plusieurs bâtiments historiques, à savoir la mosquée Khasti Imam, le mausolée Kaffal Shanshi, la medersa Barak Khan et celle de Moui Mubarak, qui d'ailleurs abrite un ancien Coran datant du VII^e siècle. Visite également de la medersa Koukaldosh, reconstruite en 2007, et qui est la plus importante de la capitale.



Découverte de la vieille ville, du musée des Arts Appliqués et du plus grand marché d'Ouzbékistan : le bazar Chorsu. Ce marché coloré, sonore et odorant fera appel à tous vos sens.



Nuit à l'hôtel Tashkent Palace ou similaire.

Jour 3 : mardi 23 avril 2024 Tashkent - Kokand - Rishtan

Le matin, transfert à la gare et départ en train (env. 4h) pour Kokand, dans la vallée de Ferghana, tout à l'est du pays. Arrosée par deux fleuves, la vallée est une plaine fertile entourée par la chaîne de montagne Tian Chan.



Après avoir profité de ce paysage, vous arriverez à Kokand, une charmante petite ville au cœur du khanat (royaume dirigé par un khan) de Kokand. Vous y trouverez de nombreux vestiges de monuments historiques et de sites archéologiques qui rappellent l'histoire glorieuse de cette période de l'Asie centrale. La ville possédait une large enceinte, percée de douze portes, portant le nom des villes auxquelles elles conduisaient.

Déjeuner dans une tchaïkhana, maison de thé traditionnelle.

Vous poursuivrez votre journée en visitant notamment le palais du dernier khan de Kokand, qui date de la fin du XIXe siècle, la mosquée Djami qui est la plus grande de la ville, ainsi que la medersa Narbutabey, construite en 1799 et qui fut une des rares écoles à accueillir les étudiants pendant l'occupation soviétique.



Puis route pour Rishtan (env.1h).

Arrivée chez Said, un maître potier qui vous fera visiter son atelier avec une démonstration de son savoir-faire et sa carrière de matière première : l'argile. Il vous expliquera tous les secrets de fabrications des céramiques de Rishtan.



Diner chez Said, qui vous fera une démonstration de la préparation du plov, le plat national.

Nuit chez Said (confort simple, en chambre privée et salle de bains privée).

Jour 4 : mercredi 24 avril 2024 **Rishtan - Marghilan - Ferghana**

Lors cette nouvelle journée, vous prendrez la route pour vous rendre à Marghilan (env. 1h).

Visite de la fabrique « Yodgorlik » qui est encore l'une des seules à avoir conservé une méthode manuelle de production de la soie. Vous pourrez y découvrir toutes les étapes du processus d'élaboration de cette matière : du cocon au métrage de tissu.



Visite ensuite du bazar très animé de Marghilan et déjeuner.



L'après-midi, excursion au village Avval, un véritable havre de paix réputé pour avoir plusieurs centaines de sources d'eau, dont sept sont particulièrement renommées. Visite des sources et petite balade dans le village, puis transfert à Ferghana (env. 20min).

Vous séjournerez à l'hôtel Deluxe Ferghana. Cet hôtel moderne est idéalement situé au centre de la ville. Il propose 48 chambres, disposant toutes d'un balcon avec vue sur la piscine.



Nuit à l'hôtel Ferghana Deluxe ou similaire.

Jour 5 : jeudi 25 avril 2024

Ferghana - Tashkent

Visite du musée régional où vous pourrez observer divers objets datant du XIX^e et XX^e siècles, d'anciennes photos en noir et blanc de la conquête soviétique et où vous en saurez davantage sur la culture du coton et l'artisanat ouzbek.

Vous vous rendrez ensuite au bazar animé et coloré de Ferghana.



Puis route pour Tashkent (5h30), avec un déjeuner à Kokand.

Arrivée et installation à l'hôtel. Dîner en ville.

Nuit à l'hôtel Tashkent Palace ou similaire.

Jour 6 : vendredi 26 avril 2024

Tashkent - Samarcande

Transfert à la gare et train rapide pour Samarcande (env.2h).

Samarcande est une ville légendaire et historique d'Ouzbékistan. Elle prospéra au carrefour des grandes routes commerciales venant de Chine, de Sibérie, de Perse et d'Occident, jusqu'au déferlement des hordes mongoles de Gengis Khan, qui détruisirent la cité avant de la reconstruire sur les cendres des faubourgs. L'heure de gloire de Samarcande survint deux siècles plus tard, lorsque Timour (Tamerlan) en fit la capitale de son empire. Les merveilleuses medersas de la place du Registan (XV-XVIIe siècle) décorées de faïences éblouissantes, vous permettront de mieux cerner les influences multiples, aussi bien

arabes, perses que turco-mongols, qui ont marqué l'évolution de l'architecture timouride.



Près de l'imposant mausolée de Roukhabad se dresse le Gour-Emir, tombeau où reposent les dépouilles du grand conquérant Timour, de certains de ses fils et d'Oloug Beg, le prince féru d'astronomie du XV^e siècle.



Aujourd'hui, Samarcande est souvent considérée comme le cœur culturel de l'Ouzbékistan et continue d'être un centre important pour l'artisanat traditionnel, la musique et la danse.

Installation à votre hôtel en fin d'après-midi.

Vous séjournerez au boutique hôtel Kosh Havuz qui est situé au cœur de la partie historique de Samarcande, à deux pas de la célèbre place du Registan.



L'hôtel propose 32 chambres décorées avec des touches locales, des plafonds en bois sculpté, des ornements et des motifs uniques.



Nuit à l'hôtel Kosh Hovuz Boutique ou similaire.

Jour 7 : samedi 27 avril 2024 **Samarcande**

Poursuite de la découverte de Samarcande : après la visite de la fameuse mosquée Bibi Khanum, d'une beauté majestueuse, c'est la gloire des Timourides que vous célébrerez devant l'avenue des mausolées de Shakhi-Zinda, un véritable trésor architectural du XIVe-XVe siècle.



En découvrant l'observatoire d'Oloug Beg, édifié sur la colline de Tai-i-Rassad et dont le sextant géant comptait parmi les instruments les plus performants de son temps, vous connaîtrez la fascinante personnalité du petit-fils de Tamerlan, prince poète, philosophe et astronome.



Découverte ensuite du musée Afrosiyab, dont la pièce maîtresse est une fresque du VIIème siècle, l'une des rares de la période préislamique de la région.

Flânerie dans le pittoresque bazar Siab, marché animé et coloré.



Vous terminerez cette journée par la visite d'un atelier de papier. Samarcande et son industrie ont été, pendant un temps, un point stratégique pour l'essor du papier, à la croisée des chemins entre les cultures orientale et occidentale.



Grâce à des organisations internationales comme l'UNESCO, un magnifique moulin équipé d'une roue à aubes a été construit, des secrets anciens ont été mis à jour, des villageois ont été engagés et formés. Le papier est utilisé pour la fabrication d'objets traditionnels, des broderies, des sacs, des peintures miniatures et même pour les étiquettes des bouteilles de vin exportées au Japon.

Soirée et diner libre (non inclus).

Nuit à l'hôtel Kosh Hovuz Boutique ou similaire.

Jour 8 : dimanche 28 avril 2024 Samarcande : Chakhrisabz

Excursion à Chakhrisabz par la route du sud à travers les montagnes. Située à environ 80km de Samarcande, Chakhrisabz dont l'histoire remonte à plus de 2'700 ans, fut l'un des foyers culturels et politiques les plus importants d'Orient aux XIVe et XVe siècles. C'est d'ailleurs la ville où naquit Tamerlan en 1336.



Les monuments préservés de la ville offrent un aperçu de l'époque de Tamerlan et de son empire. Lors de la visite, vous pourrez apprécier divers monuments, tels que les vestiges du palais de Tamerlan Ak Sarai, dont il subsiste l'immense porche d'entrée aux sublimes faïences, la mosquée Kok Guymbaz avec son dôme bleu, le Khazret Imam et le mausolée Gumbazi Seidan.



Retour à Samarcande en fin de journée et diner libre (non inclus).

En soirée, spectacle théâtral de présentation des costumes historiques des peuples d'Asie Centrale au théâtre El Merosi.



Nuit à l'hôtel Kosh Hovuz Boutique ou similaire.

Jour 9 : lundi 29 avril 2024 **Samarcande - Boukhara**

Départ en direction de Boukhara (4h30 de route). Arrêt à Gijduvan pour visiter un atelier de brodeurs et de céramistes. Déjeuner sur place chez l'artisan.



Poursuite de la route pour Boukhara.

Vous séjournerez trois nuits à Boukhara, une ville-musée au milieu des sables, rendue célèbre par son ancien marché aux tapis. Cette cité majestueuse vous

enchantera par l'atmosphère de ses vieilles ruelles et ses remarquables monuments.



Installation à votre hôtel puis balade sur la place de Lyabi Khauz, avec la mosquée Magoki Attori.



Visite en fin d'après-midi d'un atelier de miniatures boukharïotes, où vous assisterez à un cours de peinture d'une heure sous la surveillance du maître.



Diner ensuite à l'école des miniaturistes en compagnie de l'artiste peintre.

Retour à votre hôtel en milieu de soirée.

Un des premiers hôtels privés de Boukhara, l'hôtel Sasha & Son est situé en plein cœur de la vieille ville, près de la Synagogue. Ancienne maison datant d'il y a plusieurs siècles, elle a été convertie en hôtel par un célèbre artisan local, et ses chambres sont joliment décorées de tapis, soieries et meubles ouzbeks.



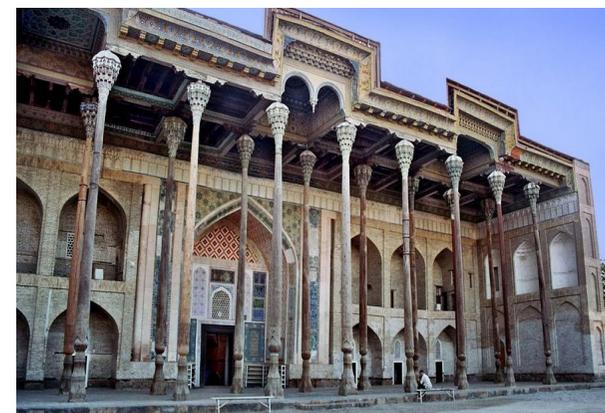
Ici vous attend hospitalité, charme et confort, dans une atmosphère de chambres d'hôtes. Vous pouvez prendre le petit déjeuner ou déguster un thé à la menthe dans l'agréable cour intérieure.



Nuit à l'hôtel Sacha and Son ou similaire.

Jour 10 : mardi 30 avril 2024 **Boukhara**

Continuation des découvertes avec les mausolées des Samanides et de Tchachma Ayyub, monuments emblématiques de Boukhara, car réputés pour leur architecture unique et leur importance culturelle. Vous visiterez également la mosquée Bolo-Khaouz dont vous pourrez admirer la belle façade avec ses vingt piliers sculptés. Profitez également de l'atmosphère paisible du bassin d'eau qui l'entoure.



Vous découvrirez cachée dans les ruelles des anciens quartiers de Boukhara la medersa Tchour Minor, qui signifie les quatre minarets. Vous pourrez égale-

ment admirer la nécropole de Tchou-Bakr, site historique et religieux important où reposent les membres de la famille du prophète Mahomet, et enfin la citadelle Ark, l'ancienne résidence des émirs de Boukhara.



Après le déjeuner, continuation des visites avec l'ensemble Poyi Kalon qui comprend un minaret, une mosquée et une medersa, et les dômes des marchands.

Vous aurez également le temps de visiter les boutiques et ateliers de miniatures, de soies brodées, de tapis et de sculptures sur bois, et de voir les artisans à l'œuvre.



Soirée et dîner libre. Possibilité en option de vous rendre dans un hammam traditionnel pour vous détendre et vous faire masser.

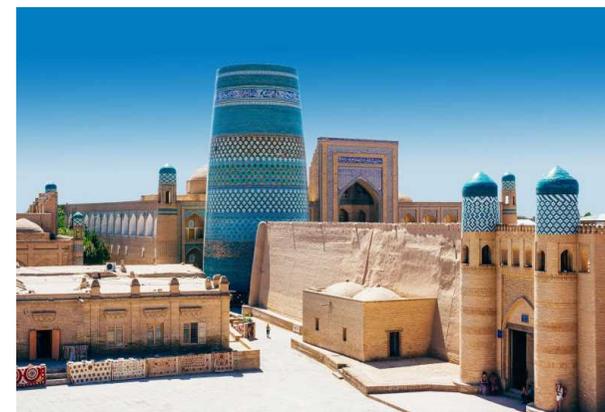


Nuit à l'hôtel Sacha and Son ou similaire.

Jour 11 : mercredi 1 mai 2024 **Boukhara - Khiva**

Départ pour Khiva à travers le désert Kizil Koum et les champs de coton (7h de route).

Installation à votre hôtel et balade dans la vieille-ville avant un dîner libre.



Khiva est située près de la frontière turkmène et sa vieille ville est entourée de hauts remparts en brique crue, créant une enceinte fortifiée. À l'intérieur se trouve un dédale de rues étroites et de bâtiments anciens en terre cuite. Vous serez en immersion dans une ville antique d'Asie centrale préservée et transformée en ville-musée.

Vous séjournerez au boutique hôtel Zarafshon. Il est situé à l'intérieur d'Itchan Kala, la partie ancienne de Khiva et préservée depuis l'époque médiévale. Tous les monuments historiques et attractions de la vieille ville de Khiva sont situés à quelques pas de l'hôtel.



Le luxueux bâtiment de l'hôtel a été conçu dans un style oriental et reflète l'architecture de la ville. Son intérieur présente une variété d'éléments décoratifs : sculpture sur bois, dorures, plafonds ornés, escaliers, lustres, meubles.



Nuit au Zarafshon Boutique Hotel ou similaire.

Jour 12 : jeudi 2 mai 2024

Khiva

Journée entière dédiée à la visite de Khiva.

Khiva est la plus isolée des oasis de l'ancienne Route de la Soie, aujourd'hui intacte. Découverte d'Itchan Kala, la cité fortifiée à l'intérieure de Khiva. Véritable ville-musée, elle regorge de monuments parfaitement restaurés qui plongent ses visiteurs au cœur des contes des « Mille et Une Nuits ». Au détour des ruelles de cette ville au charme indicible se dévoilent mosquées, medersas, mausolées ou autres caravansérails. Le minaret tronqué du Kalta Minor dresse vers le ciel le savant canevas de ses céramiques à dominantes bleues.



La mosquée Djuma s'appuie sur ses 218 colonnes de bois dont plusieurs fort anciennes et finement décorées ; le palais de Tach Khaouli (et particulièrement le harem), bâti au XIXe siècle reflète bien l'opulence et l'extravagance des potentats d'alors ; les remparts de Kounia Ark, l'ancienne citadelle, dominent la ville-musée et ses monuments.



Continuation avec la medersa Islam Khodja et son minaret, le plus haut de la ville, le mausolée Pakhlavan Makhmoud, le monument architectural le plus remarquable et le mausolée Sayyid Alaouddin, l'un des plus anciens monuments de Khiva.



En soirée, dîner en commun durant lequel vous assisterez à un concert folklorique.



Nuit au Zarafshon Boutique Hotel ou similaire.

Jour 13 : vendredi 3 mai 2024
Khiva - Ourgench - Istanbul - Genève

Transfert matinal à l'aéroport d'Ourgench (env.1h de route), et vol de retour via Istanbul. Arrivée en début d'après-midi sur les bords du Léman.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

Circuit en chambre double ou twin	CHF 4'750.-
Supplément chambre individuelle	CHF 460.-
Supplément non abonné	CHF 150.-
Supplément classe affaires	sur demande

Sur la base d'un groupe de 10 à 16 personnes.

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève - Istanbul - Tashkent et Outgench - Istanbul - Genève en classe économique sur Turkish Airways
- Les trajets en train Tashkent – Kokand et Tashkent – Samarcande en 2^{ème} classe
- Le logement dans les hôtels mentionnés ou similaires en chambre double ou twin
- Tous les repas sauf quatre diners laissés libres
- Les services d'un guide local accompagnateur francophone durant toute la durée de votre séjour
- Tous les transferts et trajets mentionnés en minivan privé avec chauffeur
- Le concert folklorique à Khiva
- Le théâtre El Merosi à Samarcande
- Les droits d'entrée pour les sites et musées
- Le visa ouzbek (gratuit pour les Suisses, Français et Belges)
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les repas non inclus et les boissons
- Les éventuels pourboires
- L'entrée au hammam de Boukhara avec massage, 50 USD
- Les frais de visa pour les citoyens autre que Suisses, Français et Belges
- L'assurance annulation & assistance obligatoire

INFORMATION PRATIQUE

L'Ouzbékistan

Superficie :	447 400 km ²
Capitale :	Tashkent
Population :	plus de 28 millions d'habitants
Unité monétaire :	Le Sum Ouzbek UZS
Indépendance :	1 septembre 1991 (de l'URSS)
Langue :	Ouzbek (officielle) et Russe (communication interethnique)

Climat

L'Ouzbékistan a un climat excessivement continental, avec des écarts de température journalière pouvant aller du simple au double. L'hiver est très froid, en particulier dans le Karakalpakstan où les températures peuvent tomber jusqu'à - 40 °C, car la région est exposée aux vents de Sibérie. L'été, les températures les plus hautes sont atteintes autour de Khiva et dans le sud du pays, à Termez, où le mercure peut dépasser les 60 °C.

Au moment des intersaisons, les pluies peuvent être abondantes en montagne, alors que dans les plaines vous trouverez un climat propice à la découverte du pays soit en mai et juin, soit en octobre et novembre.

Les meilleures périodes pour voyager se situent donc d'avril à juin et de fin août à début novembre.

Visa

Depuis février 2019 les citoyens suisses, français et belges n'ont pas besoin de visa pour un séjour de moins de 30 jours.

Fuseau horaire

+ 4 h en hiver, + 3 h en été par rapport à Genève

Santé

Aucun vaccin n'est obligatoire. En revanche, il est recommandé de se prémunir contre le tétanos, la diphtérie, la poliomyélite, la rougeole et l'hépatite A. Consulter votre médecin ou la médecine des voyageurs à l'Hôpital Cantonal.

Eau potable

L'eau du robinet n'est pas potable. Les hôtels vous mettent de l'eau potable en bouteille à disposition.

Argent

Tous les bureaux de change des hôtels de luxe acceptent les cartes de paiement et les chèques de voyage, mais ne délivrent que de la monnaie locale. Dans les petits hôtels ou *B & B*, vous pourrez changer du cash en négociant un peu le cours.

L'usage des cartes de crédit est limité aux hôtels de luxe et à quelques très rares magasins de luxe. On ne trouve de distributeurs automatiques que dans les halls d'accueil de ces mêmes hôtels, et uniquement à Tashkent.

Le marché noir règne en maître en Ouzbékistan. L'écart entre le taux du marché noir et celui de la National Bank of Uzbekistan s'élève à environ 30%. Il est donc préférable de payer vos achats, même affichant des prix en dollars, avec des soums ouzbeks échangés au marché noir plutôt qu'avec des dollars US ou une carte de crédit. Changer de l'argent au marché noir comporte peu de risque, voire aucun. Mais la situation pourrait évoluer : renseignez-vous et assurez-vous que la police ne vise pas cette activité, techniquement illégale.

Pourboires

Nous recommandons pour les guides un pourboire d'environ 3 USD par jour et par personne et 2 USD pour les chauffeurs.

Conseils aux voyageurs

Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Af-

fares Etrangères (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

Nous vous recommandons également de vous inscrire au système Itineris mis en place par le DFAE (<https://www.itineris.eda.admin.ch/home/show>). Vous pouvez saisir sur ce site Internet les données concernant vos voyages. Ces informations permettront au DFAE de mieux vous localiser, afin de vous contacter en cas de crise.

Compensation de votre empreinte carbone

Si vous souhaitez calculer et compenser l'empreinte carbone de votre voyage, vous pouvez vous rendre sur l'un des deux sites suivants :

- Fondation GoodPlanet: <https://www.goodplanet.org/fr/agir-a-nos-cotes/compensation-carbone/>
- Fondation myclimate: <https://www.myclimate.org/fr/compensez/>



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquiescement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec

l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de

trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations sous-critées lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;
- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;
- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du con-

trat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assurance seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



Travel Professional Association

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la

manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève